

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres  
du Conseil Municipal  
élus : 23  
en fonction : 23

Séance du 11 décembre 2025  
sous la présidence de Mme Sylvie ROEHLLY – Maire

**Membres présents** : ROEHLLY Sylvie, WINTER-KNECHT Didier, WERNERT Annie, KLEINMANN Jean-Jacques, REGNIER Clarisse, BLANCK Dominique, ACKER Dominique, ALBECKER Bernard, BLANCK Denis, BONICEL Bénédicte, FORR Bernard, GASSERT Cédrine, HILD Aline, JUNG Didier, KERTZINGER Francis, MUGLER Christelle, RICK Stéphane, SORG Fabienne, VATRY Edwige, VOGT Marie-Line, WEEBER Michelle.

**Membres absents** : FOURNAISE Véronique donne procuration à WEEBER Michelle, SORGIUS Christian donne procuration à WINTER-KNECHT Didier.

**Objet** : Signature d'une convention avec le SDEA pour la mise à disposition de personnel (annule et remplace la délibération du 16 octobre 2025)

L'exercice de la compétence Grand Cycle de l'Eau a été transférée au SDEA. Au niveau de la commune de Weyersheim c'est le Zornried qui exerçait cette compétence, en employant du personnel technique communal, pour la surveillance et la gestion des ouvrages du Moulin et du canal de dérivation du Landgraben. La commune a conclu une convention avec le SDEA entre 2020 et 2025 qui prévoyait une mise à disposition d'agents communaux au SDEA pour poursuivre ces missions moyennant le remboursement par le SDEA à la commune des frais engagés.

Il est proposé au Conseil Municipal de conclure une nouvelle convention pour une période de 3 ans et d'approuver le projet de convention ci-joint, détaillant les modalités de la mise à disposition.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

E N T E N D U l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

A P P R O U V E le projet de convention entre la commune et le SDEA pour la mise à disposition d'agents communaux.

A U T O R I S E Mme le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents relatifs à cette mise à disposition.

D I T que cette délibération annule et remplace la délibération du 16 octobre 2025.

POUR EXTRAIT ET COPIE CONFORME,

Publié le 18 décembre 2025

Transmis à la Préfecture le 18 décembre 2025

Délibération exécutoire conformément à la loi n°82-623 du 22 juillet 1982

Weyersheim, le 15 décembre 2025



La secrétaire, Edwige VATRY

Le Maire, Sylvie ROEHLLY

